



Madame, Monsieur, chers adhérents,

L'année 2017 s'achève, l'occasion de lui jeter un dernier coup d'œil avant d'envisager 2018 et d'échanger nos vœux pour la nouvelle année.

Comme vous le savez, notre association, créée en 2001, se donne comme objectifs d'offrir aux personnes diabétiques, obèses ou à risque cardiovasculaire élevé, la possibilité d'accéder à des prestations d'activité physique et de conseils nutritionnels adaptés, en complément de la prise en charge médicale.

Ces prestations sont en effet de mieux en mieux **reconnues** comme un support majeur tant de la prévention que du soin de ces maladies. Plus précisément, un décret est paru le 30 décembre 2016 pour promouvoir la dispensation de l'activité physique par les médecins traitants eux-mêmes. Le 3 mars 2017, les ministères compétents ont adressé une circulaire aux préfets de région et aux directeurs des agences de santé pour encourager et guider les services de l'état, les services de santé et du sport dans le déploiement d'une telle offre. La direction Grand Est de l'Agence de Santé vient de formuler des orientations en ce sens pour la région et plus particulièrement pour l'Alsace...

C'est dire l'importance et l'intérêt que manifestent non seulement les soignants, mais aussi désormais **tous les responsables** politiques et de la cité pour cette ressource de santé inestimable qu'est l'activité physique !

Or vous savez combien nous avons souligné très tôt les bénéfices du « Bouger plus », et que nous sommes le seul lieu du Sundgau **officiellement labellisé** par les Instances Régionales : profitons-en !

Ces dispositions ne prévoient toutefois pas de prise en charge par l'Assurance Maladie, même si cette activité est prescrite par le médecin traitant. Or nous avons toujours eu à cœur de pouvoir proposer nos offres à des tarifs d'inscriptions particulièrement avantageux, grâce à l'enregistrement de subventions et de dons. Mais comme ailleurs, les charges augmentent considérablement et les subventions se réduisent : les derniers exercices de l'association sont à présent déficitaires. De plus nous apprenons que 20% des personnes renoncent actuellement à des soins dans notre région pour des raisons budgétaires...

En **faisant un don** à l'association, vous contribuerez non seulement à la pérenniser, mais vous permettrez aussi à des personnes en situation de précarité de pouvoir profiter des tarifs exceptionnellement bas que nous sommes encore en mesure de proposer ; nous savons en effet que la **précarité** est un déterminant important de diabète et d'obésité, imposant ainsi une double peine à ceux qui en souffrent et qui de plus doivent limiter leur accès au soin.

En envoyant votre don avant le 20 décembre 2017, vous pourrez encore faire valoir votre geste au titre de la **réduction fiscale de 66% pour 2017** : merci d'avance pour votre compréhension et votre générosité !

Au nom de tous les membres de notre conseil d'administration dont je veux ici saluer l'engagement , et au nom des professionnels si dévoués qui assurent nos divers ateliers, je viens vous présenter tous nos vœux pour 2018, en particulier de santé, si précieuse pour la réalisation de chacun de nos projets:

TRES BONNE ANNEE 2018 !

Dr Jean-Marie WILHELM

Président de l'Association

PS "Retenez dès à présent la date de notre prochaine assemblée générale:

le vendredi 6 avril 2018.

La conférence sera animée par le Dr Patrice Winiszewski, médecin-chef du service de diabétologie du Centre Hospitalier de Mulhouse, et portera sur les actualités concernant le diabète."